

THÈME 4 : RÉPARATION ET RÉEMPLOI



ÉCO-EXEMPLARITÉ
DES COLLECTIVITÉS





RÉPARATION ET RÉEMPLOI

ORGANISATION D'UN CAFÉ RÉPARATION

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les Repair Café sont des ateliers de réparation collaboratifs gratuits où des bénévoles passionnés de bricolage aident les participants à réparer leurs objets abimés ou en panne : petit électroménager, vélo, vêtements...

Les Repair Café sont organisés soit par des communes soit par des associations. Sur le territoire du SM4, ils se regroupent en un réseau coordonné par le SM4. Un planning annuel identifie l'ensemble des Repair Café organisés.

Les bénévoles réparateurs s'inscrivent aux événements auxquels ils souhaitent participer.



DATE DE MISE EN ŒUVRE :

au fil des années depuis 2019

BÉNÉFICES :

- L'allongement de la durée de vie des objets, réduction des déchets.
- La création de lien social, moment convivial.
- Le partage de conseils en réparation et le développement de compétences.
- Une opportunité pour communiquer sur d'autres initiatives.

POINTS DE VIGILANCE :

- La nécessité d'une bonne communication en amont.
- Le recrutement d'un ou plusieurs réparateurs sur son territoire.



RÉPARATION ET RÉEMPLOI

ORGANISATION D'UN ESPACE DE GRATUITÉ TEMPORAIRE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Un espace de gratuité temporaire est un évènement grand public ponctuel (d'une demi-journée à quelques jours) dédié au don et/ou à la récupération. Chacun est libre de déposer et/ou de récupérer des objets à condition qu'ils soient propres et en bon état de fonctionnement.

Une banderole de communication peut être prêtée aux collectivités du territoire du SM4, selon sa disponibilité. Une fiche pratique est disponible sur le site du SM4.



EXEMPLES DE COMMUNES :

- Burnhaupt-le-Haut : 1 731 habitants
- Moosch : 1 617 habitants
- Schweighouse-Thann : 747 habitants
- Soultz : 7 027 habitants
- Steinbach : 1 343 habitants
- Storckensohn : 192 habitants
- Wattwiller : 1 668 habitants

DATE DE MISE EN ŒUVRE :

au fil des années depuis 2015

BÉNÉFICES :

- Une sensibilisation au réemploi et à l'éco-consommation.
- Une alternative à la mise en déchèterie et à la réduction des déchets.
- La création de lien social.
- Des économies pour les visiteurs.

POINTS DE VIGILANCE :

- La nécessité d'une bonne communication en amont.
- Le choix de la date de l'évènement : profiter d'un évènement existant (journée citoyenne, marché des producteurs, fête...).
- Les moyens humains : prévoir un minimum de 2-3 bénévoles (accueil et réception des objets, rangement, explication de la démarche).
- Un point d'accueil identifié et visible pour réceptionner et vérifier le bon état des objets entrants.
- Prévoir en amont le devenir des objets restants (accord d'une ressourcerie par exemple).



RÉPARATION ET RÉEMPLOI

INTÉGRATION D'UN RÉSEAU D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le service « Écologie Industrielle et Territoriale » (EIT) du Pays Thur Doller travaille depuis quelques années avec un certain nombre d'industriels qui ont fait le choix de donner leurs produits résiduels (déchets, rebuts) à d'autres structures intéressées pour ne pas les jeter.

Ainsi, le Pays Thur Doller et le SM4 proposent aux collectivités de leur territoire la possibilité de rejoindre ce réseau EIT afin de bénéficier de matières de réemploi, disponibles ponctuellement ou régulièrement (tissu, sacs, boîtes, carton, bois...). Les matériaux récupérés peuvent ensuite être utilisés par les services de la commune pour différents usages : décorations, espaces verts, travaux manuels pour les écoles...



COMMUNE À CONTACTER POUR UN RETOUR D'EXPÉRIENCE :

Steinbach : mairie@steinbach.fr, 1 343 habitants

LES AUTRES COMMUNES QUI ONT REJOINT LE RÉSEAU

Schweighouse-Thann, Roderen, Sultz, Vieux-Thann, Burnhaupt-le-Haut, Storckensohn, Moosch, Thann

DATE DE MISE EN ŒUVRE :

Janvier 2024

BÉNÉFICES :

- L'acquisition gratuite de matériaux et objets divers.
- Le respect de la loi AGEC (obligation pour les collectivités d'acquiescer des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou comportant des matières recyclées).
- La valorisation des ressources existantes.

POINTS DE VIGILANCE :

- La nécessité d'être très réactif pour manifester son intérêt.
- Des quantités limitées pour les gisements ponctuels.



INSCRIPTION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

CONTACT@SM4.FR

WWW.SM4.FR